

EB17.R39 Résistance des insectes aux insecticides

Le Conseil Exécutif,

Ayant examiné la communication du Gouvernement haïtien relative à la résistance acquise par les moustiques vecteurs vis-à-vis des insecticides à action rémanente,

1. ESTIME que l'apparition chez les insectes d'une résistance aux insecticides représente un problème de santé publique de la plus haute importance ; et
2. NOTE qu'un programme de coordination et de stimulation des recherches sur cette question est actuellement en cours et que des dispositions sont prises pour fournir aux Etats Membres des conseils sur les mesures qui permettraient de combattre les insectes vecteurs ayant acquis une résistance vis-à-vis des insecticides.